

SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 20 décembre 2022 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Cybèle Wilson et Kimberly Chan, les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe et Directrice générale par intérim, Mme Maude Prud'homme Séguin, Responsable des communications et Mme Roxane Millette, Agente aux communications.

ÉTAIT ABSENTE la conseillère Rita Jain.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 4 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

358-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

359-22

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 soient adoptées comme suit :

SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2022

359-22 (suite)

	Budget 2023
	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus	
Taxes	18 678 872
Compensation tenant lieu de taxes	1 697 565
Transferts	718 819
Services rendus	1 650 371
Imposition de droits	1 907 694
Amendes et pénalités	68 540
Intérêts	402 000
Autres revenus	320 289
	25 444 150
Charges	
Administration générale	(3 649 852)
Sécurité publique	(4 305 139)
Transport	(6 877 775)
Hygiène du milieu	(4 396 917)
Santé et bien-être	(43 000)
Aménagement, urbanisme et développement	(1 412 563)
Loisirs et culture	(4 232 140)
Frais de financement	(1 333 487)
	(26 250 873)
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	2 683 858
Produit de cession / Gain sur disposition	---
Remboursement ou produit de cession	---
Placement – réduction de valeur	---
Financement à long terme des activités de fonctionnement	176 875
Remboursement de la dette à long terme	(3 065 972)
Affectation – activités d'investissement	(97 015)
Affectation – excédent de fonctionnement non affecté	---
Affectation – excédent de fonctionnement affecté	1 275 007
Affectation – réserves financières et fonds réservés	(176 842)
Affectation – dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	10 812
	806 723
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

360-22

DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET 2023

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que conformément à l'article 957 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), un document explicatif du Budget 2023 et du Programme triennal d'immobilisations de la Municipalité soit distribué à chaque adresse civique lors de l'envoi des comptes de taxes 2023.

SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2022

360-22 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

361-22

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sheena Ngalle Miano
Directrice générale par intérim

Pierre Guénard
Maire